



République
et Canton
de Genève

POST TENEDRAS LUX



Département de l'Economie,
de l'Emploi
et des affaires Extérieures

20
Mai 2005

Communications statistiques

Les Genevois et le travail

*Résultats de l'enquête suisse sur la population active
(ESPA 2002)*

Données Générales

Analyses

Tableaux de bord



StatistiqueGenève

Edition	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève
Responsable de la publication	Dominique Frei, Directeur
Rédaction	Sébastien Blanc, tél. + 41 (0)22 327 85 30
Réalisation	Composition, mise en page Illustration graphique
Illustration de la couverture	Dominique Felsenheimer Hermès Communication, Genève
Impression	Imprimerie Pfirter Frères SA, Genève
CTP	Lithophot, Genève
Prix	20 F
Tirage	700 exemplaires
©	OCSTAT, Genève 2005. Reproduction autorisée avec mention de la source
ISSN	1422-4585
Renseignements	
Centre de documentation	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (vendredi : 16 h) ou sur rendez-vous. Tél. +41 (0)22 327 85 00.
Indice des prix à la consommation	Répondeur téléphonique : + 41 (0)22 327 85 55
Liste des publications	Voir dernières pages de couverture
Charte de la statistique publique de la Suisse	L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques

Communications statistiques

Les Genevois et le travail

*Résultats de l'enquête suisse sur la population active
(ESPA 2002)*

Sommaire	Page
Introduction	3
1. La population selon l'ESPA	5
2. Les résidents genevois et le travail	9
3. Les ménages genevois : revenu, logement et consommation	18

Introduction

L'**enquête suisse sur la population active** (ESPA) a été créée en 1991. Elle a pour but de fournir, entre deux recensements de la population, des informations sur la structure socio-économique et la participation à la vie active de la population résidant en Suisse.

L'enquête se déroule chaque année au cours du deuxième trimestre. Elle porte sur un échantillon représentatif de la population résidante âgée de 15 ans ou plus. Les questions posées couvrent un large éventail de sujets en rapport avec la situation socio-économique des personnes et des ménages : volume et conditions de travail, revenu, logement et sécurité sociale, par exemple.

Les données analysées dans cette publication sont pour l'essentiel de nature structurelle et n'évoluent que peu au cours du temps. Les chiffres de 2002 sont ainsi toujours pertinents.

Des résultats «aux normes internationales»

Les définitions utilisées dans le cadre de l'ESPA sont identiques à celles énoncées par le Bureau international du travail (BIT). Les résultats obtenus sont ainsi «aux normes internationales» et peuvent être comparés avec ceux d'autres pays.

Le déroulement de l'enquête

Pour chacun des ménages faisant partie de l'échantillon, l'enquête se déroule sous la forme d'un entretien téléphonique, au cours duquel on sélectionne au hasard dans le ménage une personne, dite de référence, qui sera interrogée de manière approfondie. Afin de pouvoir étudier des évolutions, notamment de carrières professionnelles, les personnes de référence sont interrogées durant 5 années consécutives.

En 2002, l'échantillon de l'enquête pour la Suisse se compose de 41 353 ménages. L'échantillon de base pour le canton de Genève (1 933 interviews) étant insuffisant pour permettre une exploitation satisfaisante, le canton a décidé d'en augmenter la taille, pour arriver à un total de 2 944 ménages interrogés. Les résultats publiés sont des estimations basées sur cet échantillon.

Les résultats d'une enquête telle que l'ESPA, basée sur un échantillon, contiennent une marge d'erreur dont l'importance dépend du nombre de réponses recueillies. Ainsi, lorsque le nombre de réponses devient trop faible, la précision des résultats diminue et leur interprétation devient difficile.

Dans le cadre de cette publication, les résultats qui reposent sur de trop petits effectifs (30 personnes ou moins) sont signalés par des crochets dans les tableaux et représentés en blanc dans les graphiques.

D'une manière générale, les résultats de l'ESPA doivent être interprétés avec prudence. Seuls les ordres de grandeur doivent retenir l'attention.

Définitions

La **population résidente permanente** âgée de 15 ans ou plus est la population de base de l'ESPA. Elle se compose des personnes de nationalité suisse, ainsi que des étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement, d'une autorisation de séjour ou d'une autorisation du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) qui résident sur le territoire helvétique durant toute l'année. Les travailleurs étrangers avec permis de courte durée, les requérants d'asile et les frontaliers en sont donc exclus.

La **population active occupée** comprend les personnes qui exercent une activité rémunérée - ou travaillent, sans rémunération, dans l'entreprise familiale - pendant au moins une heure par semaine. Celles qui, au moment de l'enquête, sont absentes de leur lieu de travail (pour raison de maladie, de service militaire, etc.) en font également partie.

Au sens de l'ESPA, sont considérés comme **chômeurs** les personnes qui n'exercent aucune activité rémunérée, ont cherché un emploi au cours des quatre semaines précédant l'enquête et sont disponibles pour travailler. Cette définition est conforme à celle du BIT. Elle permet donc des comparaisons internationales.

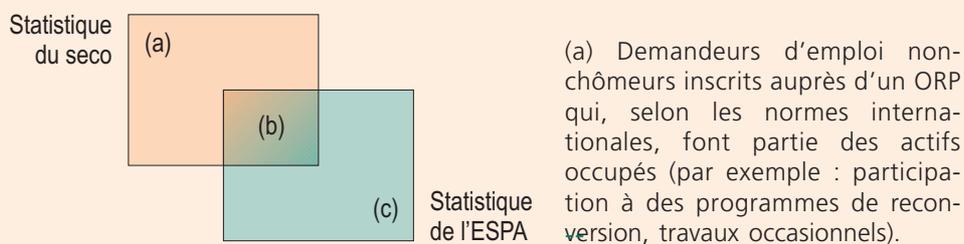
La **population active** groupe la population active occupée et les chômeurs. La **population non active** est composée, par symétrie, de l'ensemble des personnes qui ne font pas partie de la population active. Elle comprend notamment les personnes au foyer, les personnes en formation et les retraités.

Statistiques du chômage

Il existe, en Suisse, deux statistiques qui traitent du chômage. D'une part, celle des chômeurs inscrits, réalisée mensuellement par le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) et, d'autre part, celle des personnes sans emploi produite à partir des résultats de l'ESPA (chômeurs selon les normes internationales).

La statistique du seco dénombre l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un office régional de placement (ORP), soit des chômeurs (personnes sans emploi, immédiatement disponibles) et des non-chômeurs (personnes inscrites, qui ont, dans le même temps, un emploi temporaire ou sont en formation, par exemple).

De par leur champ respectif, les deux statistiques apportent des informations spécifiques sur la situation du marché du travail. Leur différence provient, comme le montre le schéma, de la disposition des personnes à s'inscrire auprès d'un ORP et de la conjoncture.



(b) Chômeurs inscrits auprès d'un ORP qui sont également considérés comme sans emploi selon les normes internationales.

(c) Personnes sans emploi, disponibles et à la recherche d'un emploi, mais qui ne sont pas inscrites auprès d'un ORP.

Deux statistiques pour le chômage en Suisse

1. La population selon l'ESPA

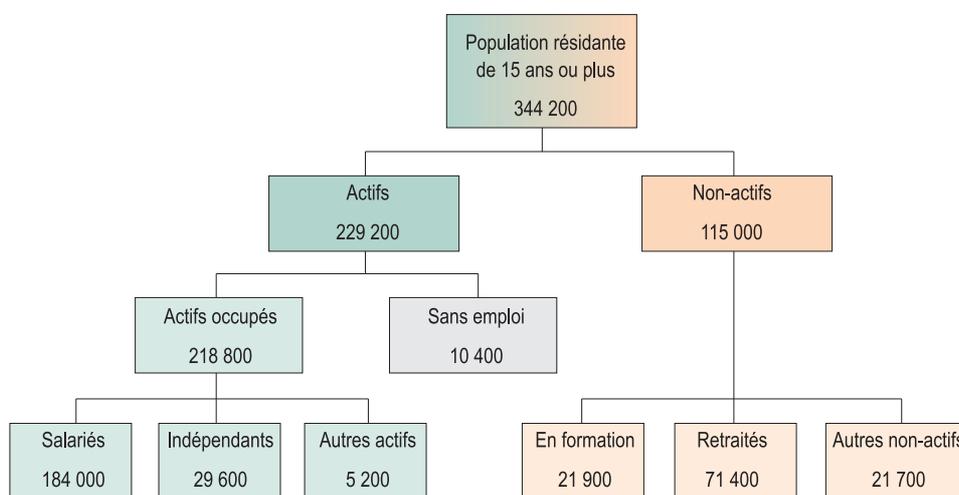
Deux tiers des résidents sont des actifs

Une photographie de la population genevoise

En 2002, selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA), la population résidente du canton de Genève âgée de 15 ans ou plus se compose de 344 200 personnes, dont les deux tiers sont actives (229 200). Les personnes non actives (115 000) sont principalement des retraités.

Schéma de la population résidente du canton de Genève

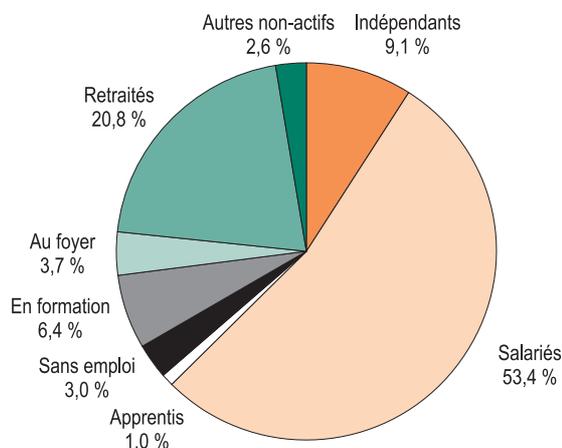
Population âgée de 15 ans ou plus, selon le statut d'activité, en 2002



G - 01 Répartition de la population du canton de Genève selon le statut d'activité, en 2002 (1)

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



(1) Les valeurs non significatives sont représentées en blanc.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

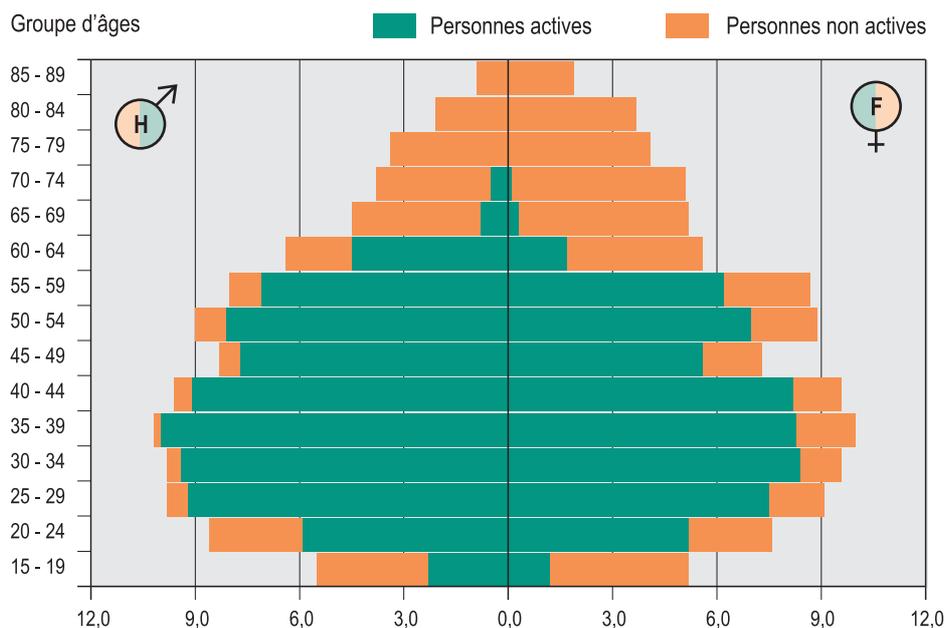
Entre 35 et 64 ans, plus de femmes que d'hommes parmi les non-actifs

Dans l'ensemble des classes d'âges, à l'exception de celle des 20 - 24 ans, la proportion de personnes non actives est plus grande parmi les femmes que parmi les hommes. L'écart le plus marqué se situe entre 35 et 64 ans, âges où les hommes sont généralement actifs alors que de nombreuses femmes restent au foyer.

G - 02 Population résidante du canton de Genève âgée de 15 ans ou plus selon le sexe, le groupe d'âges quinquennal et le statut d'activité, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

La population active : les femmes encore minoritaires

Au sein de la population active, les femmes sont légèrement moins nombreuses (47,4 %) que les hommes (52,6 %). Par contre, elles sont majoritaires dans l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus, puisqu'elles en représentent 53,0 %.

Les femmes toujours plus actives

Les taux d'activité nets¹ sont, tant pour les hommes que pour les femmes, en hausse par rapport aux années précédentes. L'augmentation est plus sensible pour les femmes. Ainsi, en 2002, près de trois femmes âgées de 15 à 64 ans sur quatre sont actives, contre deux sur trois en 1997.

T - 01 Taux d'activité net selon le sexe, en 1997, 2000 et 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève

	1997	2000	2002
Hommes	83,6	85,1	86,1
Femmes	65,7	70,7	73,6
Ensemble	74,4	77,7	79,7

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

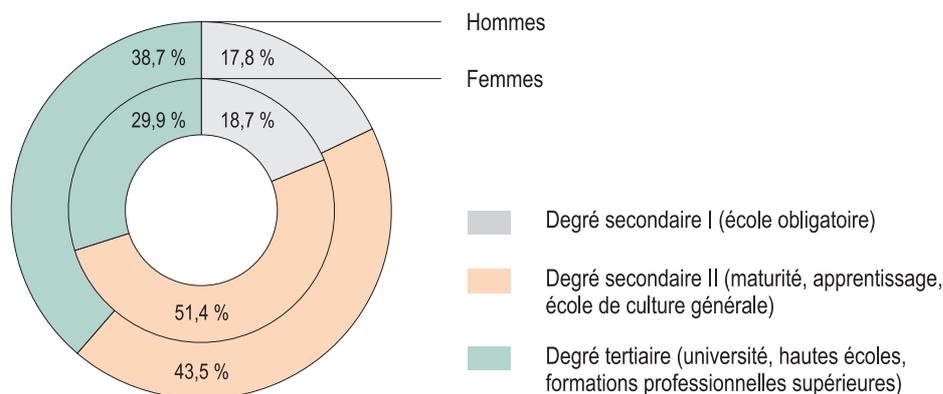
¹ Le taux d'activité net est la part des personnes actives âgées de 15 à 64 ans dans l'ensemble de la population de cette classe d'âges.

D'une manière générale, la population active genevoise est plutôt bien formée puisque plus d'un tiers a une formation universitaire ou jugée équivalente (degré tertiaire). En comparaison, à l'échelon national, cette proportion est inférieure à un quart. En général, les hommes ont un niveau de formation plus élevé que les femmes.

G - 03 Répartition de la population active selon le niveau de formation et le sexe, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

La population résidante active genevoise travaille principalement dans le secteur tertiaire, qui emploie 88,4 % des personnes, contre 11,1 % pour le secondaire et moins de 1 % pour le secteur primaire². Les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans le secondaire (respectivement 16,2 % et 5,4 %). Par ailleurs, 42,2 % des femmes travaillent à temps partiel³, contre 10,9 % des hommes.

8 actifs sur 10 sont salariés

En termes de statut d'activité, les salariés représentent 80,3 % des actifs, les indépendants 13,6 %, les personnes sans emploi 4,5 % et les apprentis 1,6 %.

Pour la plupart des salariés : un contrat de durée indéterminée

Les salariés sont, pour 85,3 % d'entre eux, au bénéfice d'un contrat de travail de durée indéterminée. Même si un tel contrat ne protège en rien contre les licenciements, ce chiffre donne une indication sur la sécurité de l'emploi. De plus, 13,3 % des personnes ont un contrat limité dans le temps, mais cette proportion sous-estime certainement la réalité économique, puisque l'ESPA ne prend pas en compte les titulaires de permis de courte durée⁴ qui ont, par définition, des contrats de durée limitée.

² Selon le recensement fédéral des entreprises de 2001 (RFE 2001), le secteur tertiaire représente 84,9 % des emplois du canton de Genève et le secondaire 15,1 %. Le secteur primaire n'y est pas recensé. Dans le RFE, on recense les emplois des établissements présents dans le canton de Genève, emplois qui peuvent être occupés par des personnes résidant hors du canton. En outre, une personne peut aussi avoir plusieurs emplois.

³ Moins de 90 % du temps de travail usuel.

⁴ A fin décembre 2002, le canton de Genève comptait 1 674 personnes titulaires d'un permis de courte durée (d'une durée inférieure à douze mois) et 5 272 personnes relevant du domaine de l'asile (permis N et F).

**Un déficit de formation
chez les personnes sans
emploi**

Les chômeurs : moins bien formés que le reste de la population active

Bon nombre de personnes sont, au cours de leur vie professionnelle, confrontées à une période de chômage. En effet, près du quart des personnes occupées en 2002 (personnes sans emploi au moment de l'enquête non comprises) y ont été inscrites, au moins une fois, et ce quels que soient leur sexe et leur niveau de formation.

Les personnes sans emploi (au moment de l'enquête) sont en général moins bien formées que le reste de la population active : 39,1 % n'ont pas dépassé le degré secondaire I, soit l'école obligatoire, contre 17,3 % pour les actifs occupés. Elles ne sont généralement pas disposées à déménager pour trouver un emploi.

Les personnes non actives : surtout des retraités

Les personnes non actives sont principalement des retraités et des personnes en formation (surtout des jeunes âgés de 15 à 24 ans), auxquels s'ajoutent les femmes au foyer. Ces personnes ont, pour la plupart (89,2 %), exercé une activité par le passé. C'est notamment le cas pour la quasi-totalité des hommes retraités (97,4 %), ainsi que pour 87,0 % des femmes au foyer, qui ont eu une activité professionnelle avant de fonder une famille.

2. Les résidents genevois et le travail

2.1 Volume de travail

Dans le canton de Genève, la durée hebdomadaire moyenne de travail est de 36 heures et 54 minutes ⁵

Il faut cependant distinguer les personnes à plein temps, qui travaillent en moyenne 42 heures et 20 minutes par semaine, de celles à temps partiel (22 heures en moyenne).

La semaine de travail plus longue dans l'hôtellerie-restauration

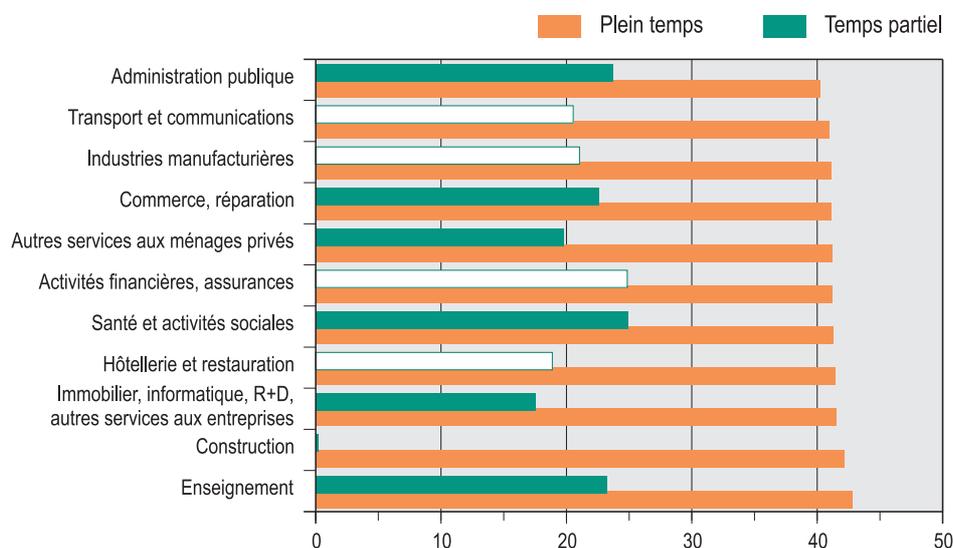
La branche économique a une forte influence sur la durée de travail hebdomadaire. En effet, parmi les personnes travaillant à plein temps (indépendants et salariés confondus), le nombre d'heures par semaine varie sensiblement : de l'administration publique (40 heures) à l'hôtellerie-restauration (45 heures et 30 minutes).

Il existe aussi une grande différence entre les indépendants et les salariés. Si on prend en considération les seules personnes occupées à plein temps⁶, les indépendants déclarent avoir des semaines de travail bien plus longues avec, en moyenne, plus de 50 heures par semaine, contre 41 pour les salariés.

G - 04 Durée hebdomadaire moyenne de travail pour les salariés, selon la branche économique et le temps de travail, en 2002 (1)

Situation au 2^e trimestre, en heures

Canton de Genève



(1) Les valeurs non significatives sont représentées en blanc.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Les femmes étant plus fréquemment à temps partiel que les hommes, elles ont des durées de travail inférieures. Parmi les salariés, tous temps de travail confondus, elles travaillent, en moyenne, 5 heures de moins que les hommes (respectivement 33 heures 40 et 38 heures 40).

⁵ Durée hebdomadaire de travail, selon le contrat pour les salariés ou durée habituelle pour les indépendants.

⁶ La majorité des indépendants déclarant travailler à plein temps, la comparaison est plus pertinente si l'on ne prend en considération que les salariés occupés à plein temps.

Plus de trois quarts des salariés effectuent des heures supplémentaires

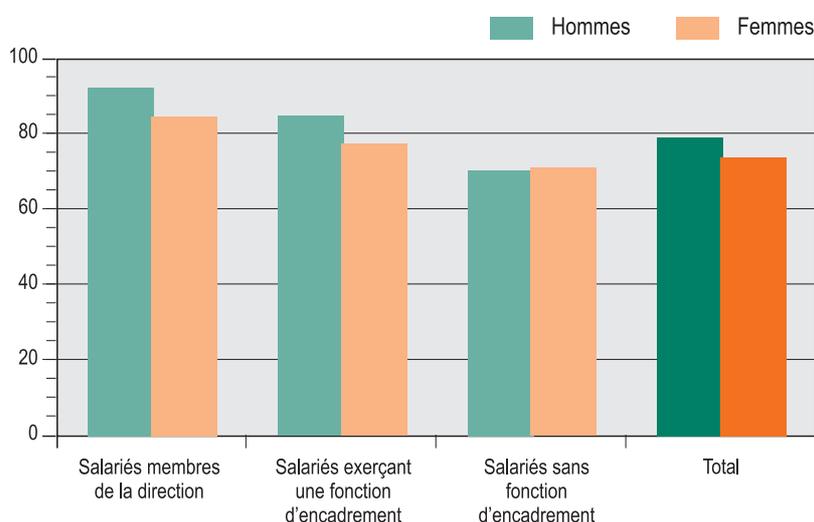
La durée effective de travail n'est pas toujours égale à celle fixée par le contrat. Les salariés sont de plus en plus nombreux à effectuer des heures supplémentaires, au moins de temps en temps (137 400 personnes en 2002, contre 115 000 en 2000). En 2002, cela concerne plus de trois salariés sur quatre (76,1 %).

La proportion varie selon la position dans la profession : 89,1 % des salariés membres de la direction en effectuent, contre 70,1 % de ceux qui n'ont pas de fonction d'encadrement. Les salariés membres de la direction disent en faire, en moyenne, un peu moins de 7 par semaine, contre 3 pour ceux qui n'ont pas de fonction d'encadrement.

G - 05 Proportion de salariés effectuant des heures supplémentaires, selon la position professionnelle et le sexe, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Moins d'heures supplémentaires pour les femmes

Le sexe joue également un rôle. Pour les femmes, le nombre d'heures supplémentaires est moindre (3 heures et quart par semaine, contre 5 heures et 10 minutes pour les hommes). Les hommes occupent plus souvent des positions professionnelles élevées : la propension à faire des heures supplémentaires est donc plus marquée chez eux.

Dans la plus grande partie des cas (44,6 %), les heures supplémentaires ne sont pas du tout compensées. Dans 37,1 % des cas, elles sont récupérées sous forme de vacances et, pour les 18,3 % restants, elles sont payées. La non-compensation est davantage répandue pour les salariés membres de la direction.

Bon nombre de personnes souhaiteraient modifier leur temps de travail

Près de trois quarts des personnes actives occupées travaillent à plein temps, mais cette proportion varie selon le sexe (le temps partiel est plus répandu pour les femmes). Cependant, bon nombre de personnes souhaiteraient modifier leur temps de travail.

Les personnes travaillant à plein temps aimeraient, dans 30,7 % des cas, diminuer leur temps de travail. La proportion est de 22,7 % parmi les hommes, mais elle est beaucoup plus importante, proche du double, pour les femmes. Ce souhait est principalement exprimé par des femmes mariées ayant des enfants, qui aimeraient probablement

consacrer plus de temps à leur famille. Pour les hommes, l'âge est le principal facteur explicatif. Ils sont nombreux, en fin de carrière professionnelle, à souhaiter réduire leur temps de travail.

A l'inverse, parmi les personnes occupées à temps partiel, 17,0 % désirent travailler plus. Il s'agit ici essentiellement de personnes jeunes, dont le salaire est bas et pour qui travailler plus - et gagner plus - est vraisemblablement ressenti comme une nécessité.

Environ une personne active sur dix manque de travail

Plus d'une personne active sur dix manque de travail

Selon la définition, une personne est dite en sous-emploi lorsqu'elle travaille moins de 90 % de la durée normale du travail et souhaite travailler davantage. Associé au taux de sans-emploi, le taux de sous-emploi permet de connaître l'ensemble des personnes actives en manque de travail.

T - 02 Taux de sans-emploi, de sous-emploi et de manque de travail, selon le sexe, en 2002

Situation au 2 ^e trimestre, en %	Canton de Genève		
	Hommes	Femmes	Ensemble
A. Taux de sans-emploi (proportion de chômeurs au sens de l'ESPA)	4,0	5,1	4,5
B. Taux de sous-emploi (proportion de personnes travaillant moins de 90% de la durée usuelle de travail et souhaitant travailler davantage)	4,6	8,8	6,6
C. Taux de manque de travail (A + B)	8,6	13,9	11,1

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

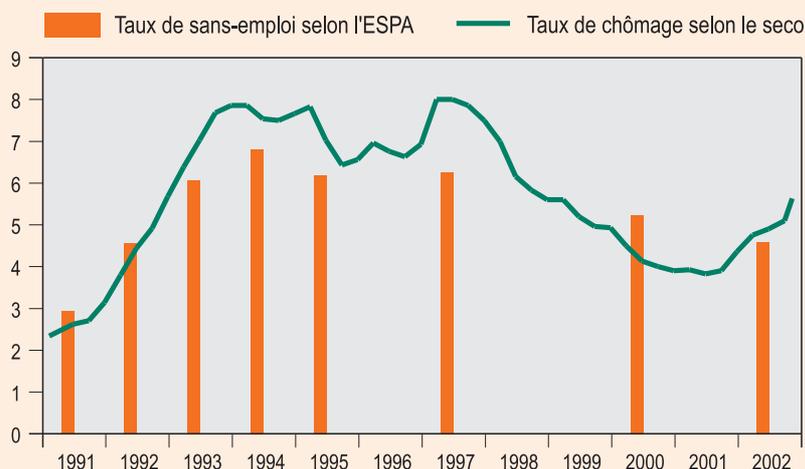
Le taux de sous-emploi est plus élevé pour les femmes (8,8 %), qui sont plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel et à vouloir travailler davantage. Au total, à Genève, plus d'une personne active sur dix manque de travail.

A l'opposé de la situation de sous-emploi, des personnes cumulent plusieurs emplois (certaines déclarent même en occuper jusqu'à quatre différents). La proportion de personnes élevant seules leur(s) enfant(s) (ménages monoparentaux) est forte dans cette catégorie.

Evolution du chômage de 1991 à 2002, selon le seco et l'ESPA

En période de haute conjoncture et de bonne tenue du marché de l'emploi, il est vraisemblable que les personnes à la recherche d'emploi, optimistes, pensent pouvoir retrouver rapidement une activité et ne s'inscrivent pas auprès d'un ORP; l'effectif des chômeurs selon l'ESPA diminue alors moins rapidement que celui de la statistique du seco. Ce fut le cas entre 1997 et 2000. Par contre, lorsque le marché de l'emploi est morose, les personnes sans emploi, peu optimistes quant à leur avenir, vont s'inscrire plus facilement dans un ORP; les effectifs de la statistique du seco augmentent plus fortement, comme entre 1991 et 1993.

Taux de chômage selon le seco et taux de sans-emploi selon l'ESPA, depuis 1991, en % (1)



(1) Afin d'être comparable avec les taux de sans-emploi de l'ESPA (qui se déroule au cours du 2^e trimestre de l'année), les taux de chômage du seco sont ici des moyennes trimestrielles. Le taux de chômage est le résultat de la division du nombre de chômeurs inscrits par l'effectif de la population résidante active. Pour le seco, cet effectif provient des recensements fédéraux de la population. Ainsi, pour la période allant de 1990 à 1999, il est égal à 206 054; il passe à 220 545 dès 2000. Les taux de sans-emploi de l'ESPA ne sont pas significatifs pour les années 1996, 1998, 1999 et 2001. Ils ne figurent donc pas sur le graphique.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active / seco

2.2 Horaires de travail

Ceux qui travaillent le soir ou pendant le week-end

Dans le cadre de l'ESPA, on s'intéresse aux types d'horaire de travail, principalement pour étudier les horaires de travail atypiques. On considère comme atypique le travail pendant le week-end (samedi et dimanche), en soirée (entre 19 heures et minuit) ou de nuit (entre minuit et 6 heures).

Plus d'une personne sur trois travaille le week-end

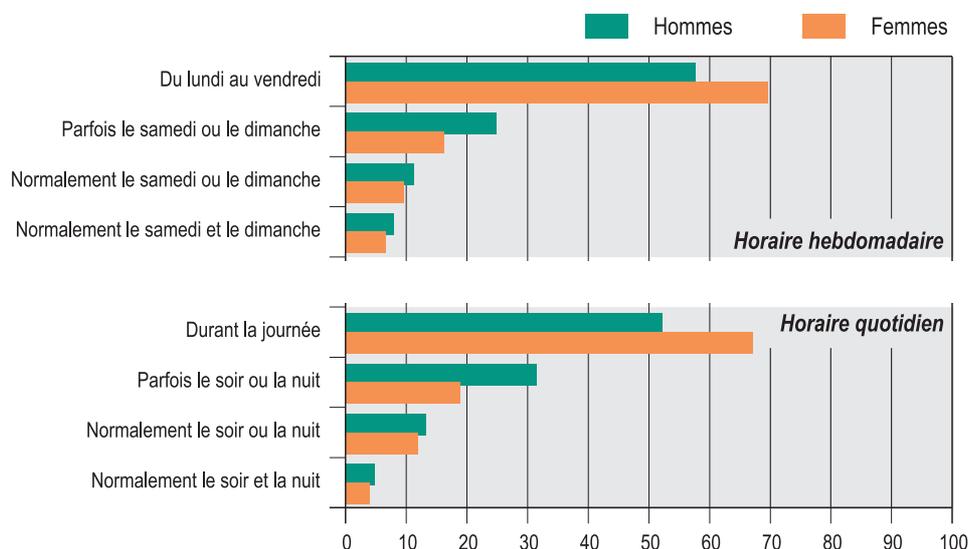
Près des deux tiers (62,9 %) des personnes travaillent, normalement, uniquement durant la semaine (du lundi au vendredi). Le travail du week-end concerne donc 37,1 % de la population. La branche d'activité joue un rôle important : l'horaire atypique est le plus répandu dans l'hôtellerie-restauration (62,0 %), le commerce (33,4 %) et les transports (28,0 %).

La majorité des personnes (58,8 %) ne travaille que durant la journée, c'est-à-dire entre 6 et 19 heures, 32,0 % travaillent (normalement ou seulement parfois) le soir et 9,2 % la nuit. Quelques branches d'activité requièrent ce type d'horaire journalier atypique, notamment l'hôtellerie-restauration, le secteur socio-sanitaire et l'enseignement (cours du soir, préparation de cours), où près du quart des employés sont concernés.

G - 06 Répartition de la population active occupée selon l'horaire de travail et le sexe, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Il est possible que la proportion de personnes travaillant en soirée soit surestimée en raison de la définition⁷. En effet, certaines personnes, en effectuant des heures supplémentaires, peuvent travailler au-delà de 19 heures et ainsi déclarer travailler le soir. C'est par exemple le cas des indépendants, qui sont nombreux à dire qu'ils travaillent au-delà des heures «normales».

Horaire de travail atypique : plus de la moitié des actifs occupés concernés

Au total, il arrive à plus de la moitié (54,1 %) des personnes actives occupées de travailler, au moins de temps en temps, selon un horaire atypique (45,9 % ne travaillent donc que du lundi au vendredi, durant la journée). Néanmoins, pour bon nombre d'entre elles, cela ne se produit que rarement : la part des personnes travaillant régulièrement selon un tel horaire atteint 28,4 %. Certaines activités économiques imposent à leur personnel de travailler en dehors des heures «normales». Pour le reste, cela s'apparente sans doute plus à des heures supplémentaires.

L'horaire fixe reste le plus répandu

Plus de la moitié (57,2 %) des salariés sont astreints à un horaire fixe. Cette proportion est non seulement influencée par la situation professionnelle (deux salariés sans fonction d'encadrement sur trois ont un horaire fixe contre un tiers des salariés membres de la direction) mais aussi par la branche d'activité. En effet, dans l'hôtellerie-restauration et le secteur socio-sanitaire, trois quarts des salariés ont un horaire fixe. Par contre, la proportion passe au-dessous de 40 % dans les domaines de la finance et des assurances.

⁷ On considère comme travail du soir toute activité effectuée entre 19 heures et minuit.

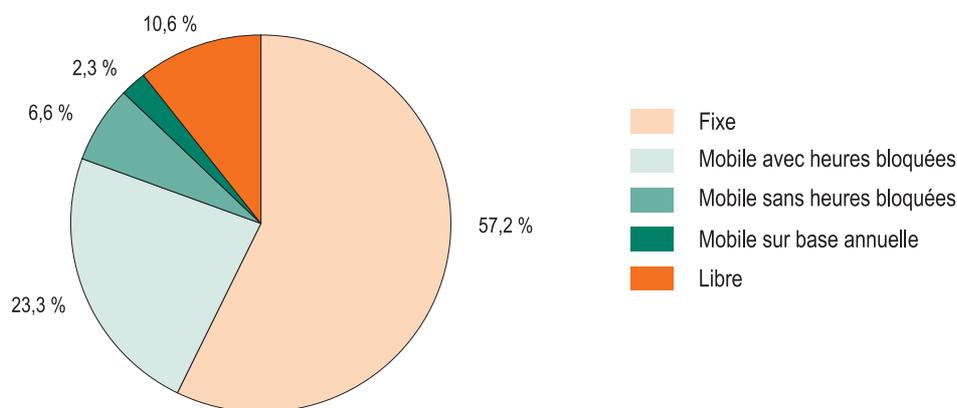
Horaire mobile pour un tiers des salariés

Sur les 32,2 % de salariés bénéficiant d'un horaire mobile (horaires calculés sur une base hebdomadaire, mensuelle, voire annuelle), il faut distinguer ceux qui doivent, à certains moments, obligatoirement être présents sur le lieu de travail (heures bloquées), représentant 23,4 % de l'ensemble des salariés, ceux qui n'ont pas d'heures bloquées (6,6 %) et ceux dont la base horaire est annuelle (2,2 %).

G - 07 Répartition des salariés selon le type d'horaire, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Les 10,6 % de salariés restants bénéficient d'horaires libres. La situation dans la profession est alors déterminante. En effet, plus d'un salarié membre de la direction sur cinq a un tel horaire, contre seulement 7,4 % des salariés sans fonction d'encadrement.

T - 03 Répartition des salariés selon la situation dans la profession ou le sexe et le type d'horaire, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève

	Situation dans la profession			Sexe		Ensemble
	Membre de la direction	Avec fonction d'encadrement	Sans fonction d'encadrement	Hommes	Femmes	
Horaire fixe	33,6	51,0	66,6	51,0	63,6	57,2
Horaire mobile	45,7	38,9	26,0	34,6	29,7	32,2
Horaire libre	20,7	[10,1]	7,4	14,3	6,7	10,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

2.3 Mobilité professionnelle

Des employés fidèles à l'entreprise

Environ 30 000 personnes ont commencé un nouvel emploi durant les douze derniers mois

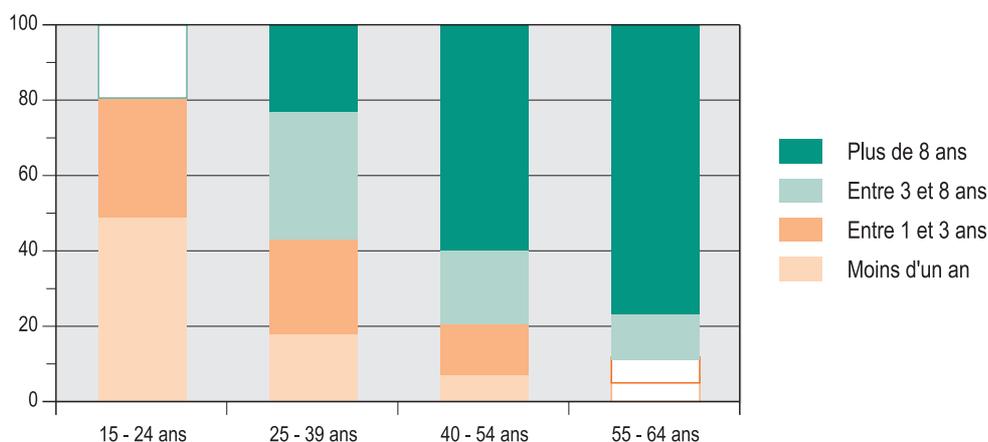
L'ancienneté⁸ permet de connaître, à la fois, la fidélité des employés à leur entreprise, mais aussi le nombre de personnes qui trouvent un nouvel emploi ou en changent. En effet, les personnes dont la durée d'activité est inférieure à une année ont, par définition, trouvé un emploi – ou changé d'emploi – au cours de l'année écoulée. Ainsi, entre le 2^e trimestre 2001 et le 2^e trimestre 2002, soit en un an, plus de 30 000 personnes ont commencé un nouvel emploi. Les femmes, plus nombreuses à reprendre une activité après l'avoir interrompue (par exemple pour raison de maternité), sont majoritaires (58,4 %). Les jeunes de moins de 30 ans en représentent également une forte proportion (43,9 %) : leur formation terminée, ils entrent dans la vie active.

Les employés sont globalement fidèles à leur employeur. En effet, parmi les personnes de plus de 40 ans, 64,3 % travaillent dans la même entreprise depuis plus de 8 ans. Les proportions varient peu selon le niveau de formation ou la branche d'activité, même si la palme revient aux employés de l'*administration publique* et aux *enseignants*.

G - 08 Répartition des salariés selon la durée d'occupation dans l'entreprise, par classe d'âges, en 2002 (1)

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



(1) Les valeurs non significatives sont représentées en blanc.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Le métier appris n'est pas toujours le métier exercé

A Genève, près de la moitié des actifs travaillent dans une catégorie de profession différente de celle dans laquelle ils ont commencé leur vie professionnelle.

Les personnes dont le niveau de formation est bas changent plus facilement d'activité que celles qui ont acquis un niveau de qualification élevé dans un domaine, celles-ci cherchant vraisemblablement à valoriser leur formation de base.

⁸ L'ancienneté est le nombre de jours pendant lesquels une personne a été occupée au sein de la même entreprise, sans interruption de plus de six mois.

Les personnes ayant commencé leur vie professionnelle dans les domaines de la *santé*, de l'*enseignement* ou de la *banque* exercent pour la plupart effectivement dans ces domaines d'activité. Par contre, celles dont le métier de base est associé au secteur secondaire (*industrie, construction*) ou aux *professions scientifiques* sont plus nombreuses à en avoir changé.

Le changement d'emploi : pas toujours un choix

Parmi les chômeurs, l'abandon du dernier emploi était plus fréquemment imposé que choisi, le plus souvent sous forme de licenciement (23,8 %) ou d'arrivée à échéance du contrat de travail (18,2 %). Les autres raisons évoquées sont l'envie de changement, la reprise d'études ou des raisons familiales.

Parmi les personnes ayant retrouvé un emploi, soit après une période de chômage, soit après un changement d'activité, 45,1 % ont choisi de quitter un emploi qui ne leur plaisait pas, pour en retrouver un autre qu'ils espèrent plus à leur convenance.

La retraite est le principal motif pour abandonner son emploi

Pour l'ensemble des personnes non actives, le départ à la retraite a été le motif le plus répandu pour l'abandon d'un emploi. Le phénomène est particulièrement marqué pour les plus de 55 ans, qui sont 72,9 % à avoir quitté leur emploi pour prendre leur retraite. Pour les femmes, une autre raison est souvent évoquée. Elles sont nombreuses à se retirer de la vie active pour des raisons familiales, notamment pour une maternité.

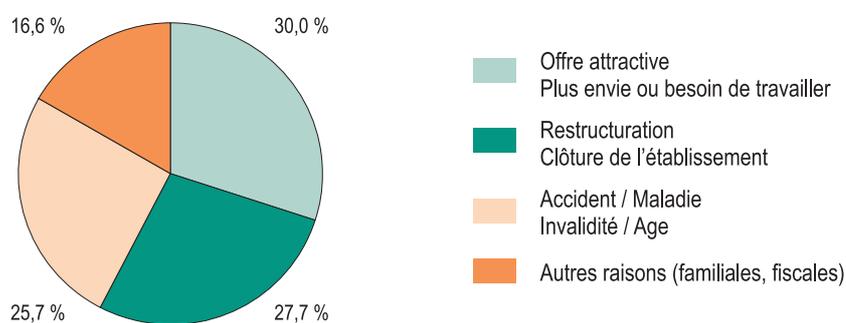
2.4 Sécurité sociale

Chaque année, l'ESPA s'intéresse de plus près à un sujet (formation continue en 1999, activité non rémunérée en 2000). En 2002, le thème choisi est la sécurité sociale. Les questions, posées à l'ensemble des personnes âgées de 55 à 70 ans, visent à connaître la façon dont les personnes en fin de carrière professionnelle prévoient leur retraite et comment les retraités la vivent.

G - 09 Répartition des personnes ayant pris une retraite anticipée et ayant dépassé l'âge légal, selon le motif, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

De 55 ans à l'âge légal de la retraite : encore beaucoup d'actifs

La majorité des personnes de ce groupe d'âges sont encore actives (73,2 %), mais les retraités en représentent tout de même déjà 15,2 % et les autres non actifs 11,6 %. Parmi ceux qui sont encore en activité, 40,4 % envisagent de prendre leur retraite avant l'âge légal.

Au-delà de l'âge légal de la retraite, la situation financière tend à se détériorer

Parmi les personnes ayant atteint l'âge de la retraite, 14,8 % sont encore actives et 85,2 % sont effectivement retraitées. Environ un tiers de ces dernières avaient choisi d'anticiper leur départ, estimant pouvoir se permettre de ne plus travailler. Ces personnes ont, pour la plupart, effectué leur carrière professionnelle dans le milieu bancaire ou les assurances, soit des activités parmi les plus rémunératrices. Par contre, pour plus de la moitié (54,0 %), une retraite anticipée avait été imposée, soit à la suite d'une restructuration ou de la fermeture de l'établissement, soit après un accident ou une maladie.

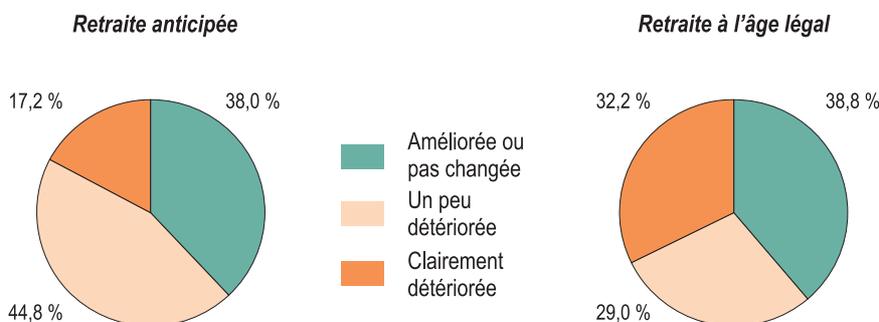
Après le passage à la retraite, la situation financière tend à se détériorer

Dans l'ensemble des personnes retraitées, plus de la moitié touchent un revenu ou une rente en plus de l'AVS et environ un cinquième perçoivent un revenu de la fortune supérieur à 1 000 francs par année. Lorsqu'on leur demande si elles considèrent leur situation financière comme meilleure ou moins bonne qu'avant la retraite, 61,5 % pensent qu'elle s'est détériorée. Toutefois, la situation s'est plus souvent clairement détériorée pour ceux qui ont pris la retraite à l'âge légal que pour ceux qui l'ont prise de manière anticipée.

G - 10 Retraités selon l'âge de la retraite et la situation financière, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

3. Les ménages genevois : revenu, logement et consommation

3.1 Ménages et travail

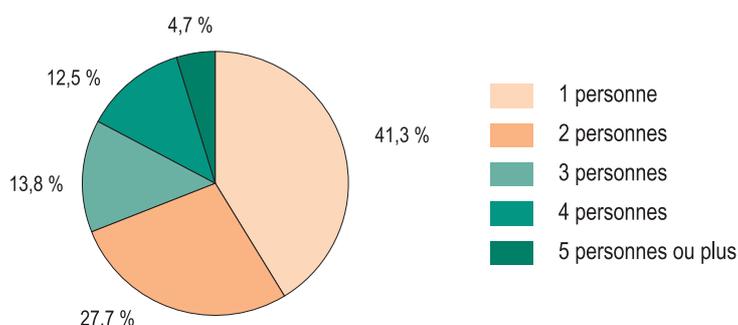
En moyenne, 2,1 personnes par ménage

Dans le canton de Genève, en 2002, la taille moyenne des ménages est de 2,1 personnes (enfants de moins de 15 ans inclus). Les ménages composés d'une seule personne sont les plus nombreux (41,3 %), suivis de ceux de deux personnes (27,7 %).

G - 11 Répartition des ménages selon la taille, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Du point de vue de la composition des ménages...

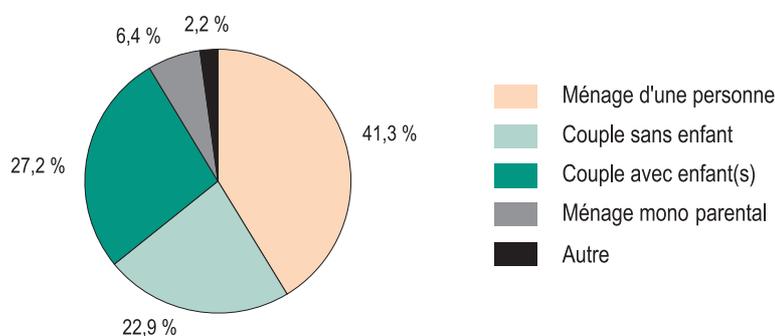
Ménages monoparentaux : 1 sur 16

Après les ménages d'une seule personne, les couples (mariés ou non) avec ou sans enfant(s)⁹ représentent une part importante des ménages du canton, respectivement 27,2 % et 22,9 %. La proportion de ménages monoparentaux atteint 6,4 %.

G - 12 Répartition des ménages selon le type, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

⁹ On considère comme couple avec enfant(s), tous les ménages composés de deux parents vivant avec leur(s) enfant(s), quel que soit l'âge des enfants.

Parmi les personnes vivant seules, légèrement plus de la moitié (52,6 %) sont inactives. Le principal facteur explicatif est l'âge, puisqu'on y retrouve une forte proportion de retraités (46,8 %). Il y a aussi de nombreux retraités au sein des couples sans enfant : dans 41,1 % d'entre eux, ni l'un ni l'autre n'est actif. Parmi les couples avec enfant(s), en revanche, les deux membres du couple (ou du moins deux personnes du ménage¹⁰) travaillent dans 54,9 % des cas.

T - 04 Répartition des ménages selon le type de ménage et le statut d'activité de ses membres, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en % Canton de Genève

Statut d'activité	Ménage d'une personne	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Ménage monoparental	Ensemble
Deux personnes travaillent	///	35,9	54,9	///	23,7
Une personne travaille	47,4	23,0	40,4	67,2	41,1
Aucune personne ne travaille	52,6	41,1	4,7	32,8	35,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

3.2 La gestion du quotidien

Dans de nombreux ménages, les adultes travaillent (les deux dans les couples ou un dans les ménages monoparentaux et d'une personne). L'ESPA cerne, au travers des deux situations que sont la garde des enfants et le recours à une aide ménagère, l'organisation de la vie quotidienne des ménages.

La garde des enfants : sans aide extérieure le plus souvent...

La famille participe à la garde des enfants

Parmi les ménages qui comprennent un ou plusieurs enfants âgés de moins de 15 ans, environ un tiers fait appel à une aide extérieure pour assurer leur garde. Dans la plupart des cas, les parents ou d'autres membres du ménage s'en occupent donc eux-mêmes. Quand il y a aide extérieure, elle est essentiellement le fait d'autres membres de la famille ne faisant pas partie du ménage (grands-parents) ou d'établissements spécialisés (crèche, école).

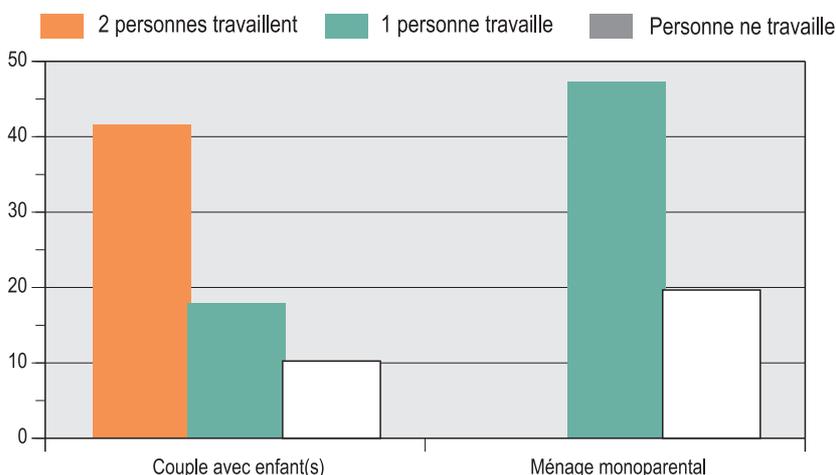
L'exercice d'une activité professionnelle par les membres du ménage exerce une influence certaine. En effet, dans les couples où les deux parents travaillent, 41,3 % font appel à une aide extérieure, alors que lorsqu'un seul des parents travaille, cette proportion tombe à 17,6 %. Dans les familles monoparentales, lorsque le père ou la mère travaille, 46,9 % font garder leurs enfants.

¹⁰ Dans certains ménages, ce ne sont pas uniquement les parents qui exercent une activité économique, il arrive que les enfants travaillent également. Dans l'ESPA, ce cas ne peut pas être distingué de la situation où les deux membres du couple travaillent.

G - 13 Proportion de ménages faisant appel à une aide extérieure pour la garde des enfants, selon le type de ménage, en 2002 (1)

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



(1) Les valeurs non significatives sont représentées en blanc.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

... de même pour l'entretien du logement

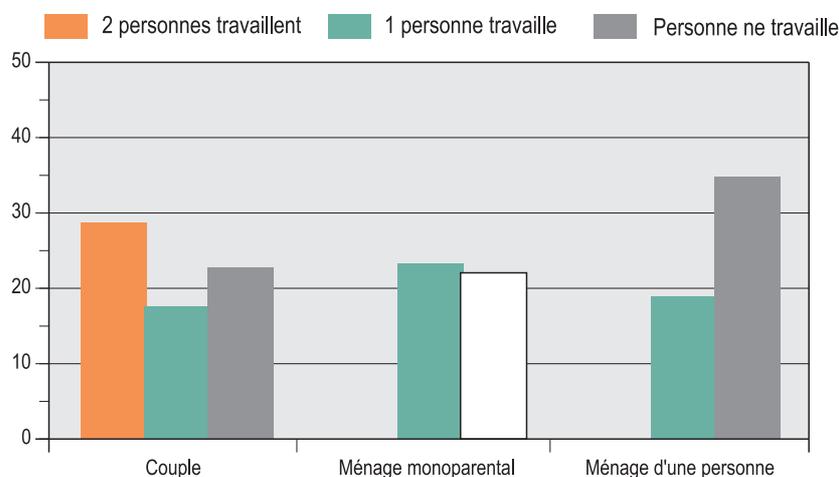
Les aides ménagères sont appréciées par les personnes retraitées

Un peu moins d'un quart des ménages fait appel à une aide ménagère. Cette proportion est relativement basse au sein des couples où une seule personne travaille (17,2 %). Par contre, elle est élevée parmi les personnes seules inactives (34,4 %); pour certaines personnes âgées, il s'agit vraisemblablement souvent d'aides à domicile, fournies par la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD).

G - 14 Proportion de ménages faisant appel à une aide ménagère, selon le type de ménage, en 2002 (1)

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



(1) Les valeurs non significatives sont représentées en blanc.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Le revenu mensuel d'un quart des ménages est inférieur à 3 900 francs

3.3 Revenu des ménages

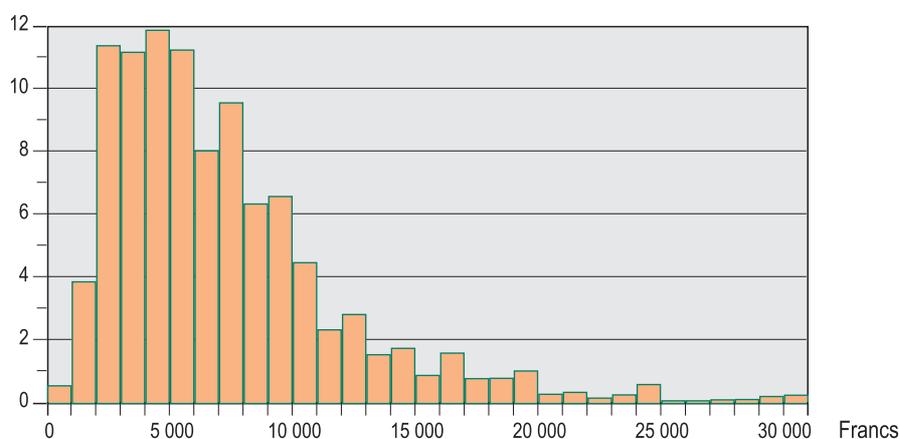
La moitié des ménages dispose d'un revenu inférieur à 6 000 francs par mois

En 2002, la médiane¹¹ des revenus mensuels bruts des ménages est de 6 000 francs; pour un quart des ménages le revenu est inférieur à 3 900 francs et pour un autre quart il dépasse les 9 300 francs.

G - 15 Répartition des ménages selon le revenu mensuel brut, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Parmi les couples, si au moins une personne travaille, le montant du revenu a peu de lien avec la présence d'enfants. En effet, quelle que soit leur situation, ils perçoivent un revenu assez proche. En comparaison, les ménages monoparentaux ont des revenus inférieurs.

Les personnes vivant seules ont des revenus plus bas. Il faut toutefois distinguer les actifs, dont le revenu mensuel médian est égal à 5 700 francs, des non-actifs (3 100 francs).

T - 05 Revenu médian des ménages selon le type de ménage et le statut d'activité de ses membres, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève

Statut d'activité	Ménage d'une personne	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Ménage monoparental	Ensemble
Deux personnes travaillent	///	10 700	10 300	///	10 400
Une personne travaille	5 700	7 400	7 500	6 100	6 200
Aucune personne ne travaille	3 100	4 500	[6 100]	5 400	3 400
Total	4 500	7 300	9 400	6 000	6 000

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

¹¹ La médiane est la valeur pour laquelle la moitié des observations sont inférieures et l'autre moitié supérieures.

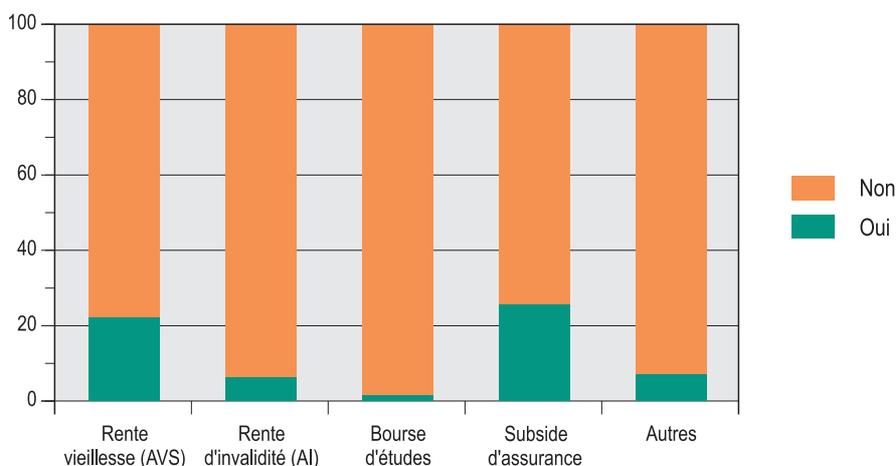
3.4 Rente AVS/AI et aide sociale

Parmi les rentes AVS/AI et les aides sociales que les ménages (ou une personne du ménage) peuvent recevoir, les plus fréquemment perçues sont les subsides d'assurance maladie, dont plus du quart des ménages bénéficient (26,0 %), et la rente vieillesse (AVS, 22,5 %).

G - 16 Proportion de ménages touchant une rente AVS / AI ou une aide sociale, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Plus de la moitié des ménages (53,2 %) ne perçoivent ni rente AVS/AI, ni aide sociale. Ce sont généralement des ménages de personnes en âge d'activité, caractérisés par un revenu élevé (plus de 70 % ont un revenu mensuel supérieur à 6 000 francs), souvent des couples sans enfant.

41,5 % des ménages au bénéfice d'un subside d'assurance maladie

Parmi les ménages recevant une seule rente ou aide, les plus fréquentes sont les subsides d'assurance maladie (41,5 %) et la rente AVS (40,9 %). L'assurance invalidité n'en concerne que 8,5 % et les bourses d'études 2,0 %.

Une partie des ménages (16,2 %) cumule plusieurs aides. Il s'agit de ménages à bas revenu.

3.5 Statut d'occupation du logement et charge locative

Moins d'un ménage genevois sur cinq (18,6 %) est propriétaire de son logement¹². Ce sont les ménages avec les revenus les plus élevés qui sont le plus fréquemment propriétaires. En effet, 32,1 % des ménages avec un revenu mensuel brut supérieur à 10 000 francs possèdent leur logement, contre 9,2 % de ceux dont le revenu est inférieur à 5 000 francs.

La charge locative (part du revenu brut dépensée pour le loyer, charges comprises) permet, bien que les revenus et les loyers puissent varier considérablement d'un ménage à l'autre, de se faire une idée du poids que représente le loyer pour les ménages locataires.

¹² Selon le recensement fédéral de la population de 2000, la proportion de ménages propriétaires de leur logement est de 15,8 %.

La charge locative est lourde pour les petits revenus

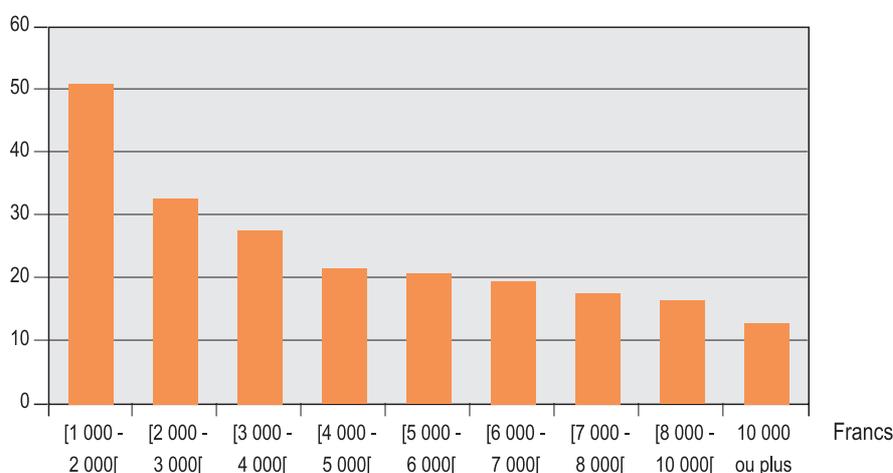
En 2002, pour l'ensemble des ménages, la charge locative médiane représente 19,7 % du revenu brut. Elle était de 18,0 % en 1991 et de 19,0 % en 1995.

La charge locative médiane est globalement inversement proportionnelle au revenu du ménage : plus le revenu est élevé, plus le poids représenté par le loyer est faible. Elle est de 32,4 %, soit près du tiers du revenu, pour les ménages ayant un revenu mensuel compris entre 2 000 et 3 000 francs, alors qu'elle n'est que de 16,1 % lorsqu'il oscille entre 8 000 et 10 000 francs.

G - 17 Charge locative des ménages selon le revenu mensuel brut, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

3.6 Dépenses des ménages

Les ménages genevois ne peuvent certes pas tous se permettre de dépenser leur argent sans compter. Il est donc intéressant de savoir pour quels types de biens ou services ils doivent le plus se restreindre.

En 2002, plus d'un ménage sur deux s'est restreint pour des biens de consommation durable

Environ deux tiers des ménages disent se restreindre *un peu* ou *beaucoup*. Pour la nourriture, bien de première nécessité, 16,5 % doivent se restreindre un peu et 3,3 % beaucoup. Par contre, pour les biens de consommation durable (voitures, électroménager, par exemple), la proportion de ceux qui doivent se restreindre est supérieure à 50 %.

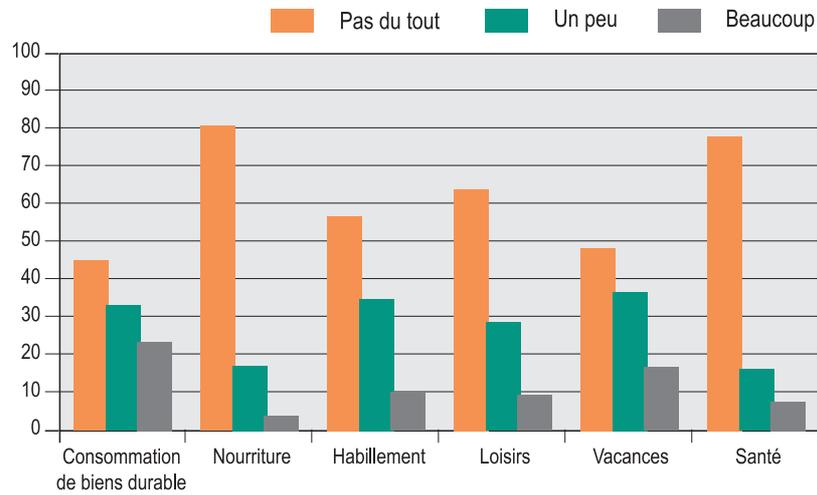
D'une manière générale, les couples avec enfant(s) doivent plus se limiter (73,3 % d'entre eux se restreignent) que les couples sans enfant (59,6 %).

Les familles monoparentales, ayant un revenu inférieur et des enfants à élever, sont celles qui doivent le plus se restreindre (80,2 %).

G - 18 Proportion de ménages restreignant leurs dépenses, selon le type de bien, en 2002

Situation au 2^e trimestre, en %

Canton de Genève



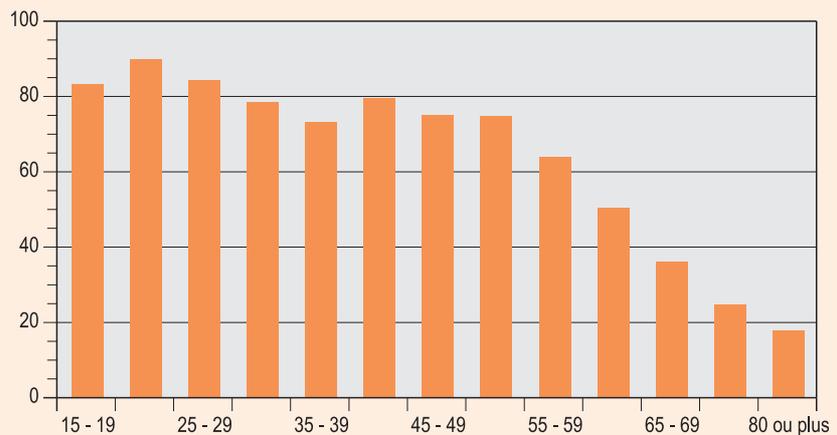
Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Les 20 - 24 ans plus «accros» au téléphone mobile

Les deux tiers de la population genevoise possèdent un téléphone mobile

A Genève, tout le monde n'est pas égal devant la nouvelle technologie - la téléphonie mobile -, autrement plus utilisée par les jeunes et les actifs que par les retraités. La palme revient aux 20 - 24 ans, qui sont près de 90 % à posséder un téléphone mobile.

Proportion de personnes possédant un téléphone mobile, selon le groupe d'âges quinquennal, en %, en 2002



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Enquête suisse sur la population active

Collection

Analyses

Série

Communications statistiques

Numéros parus

- 1 Evolution de l'emploi dans le canton 1985-1991-1995
Résultats du recensement fédéral des entreprises de 1995
- 2 Evolution de l'emploi dans les communes genevoises 1985-1991-1995
Résultats du recensement fédéral des entreprises de 1995
- 3 La participation électorale aux élections cantonales de 1997
- 4 Les organisations internationales à Genève. *Résultats de l'enquête 1998*
- 5 Mouvements migratoires extérieurs du canton de Genève, de 1989 à 1997
- 6 Le revenu can tonal genevois de 1990 à 1996
- 7 Le tourisme à Genève et en Suisse
- 8 Les organisations internationales à Genève et en Suisse. *Résultats de l'enquête 1999*
- 9 Le parc des bâtiments et des locaux non résidentiels à Genève
Principaux résultats du recensement cantonal de 1995 des bâtiments et locaux destinés à des activités économiques ou autres (RBAE 1995)
- 10 L'emploi dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral des entreprises 1998 (RFE 98)
- 11 Les organisations internationales à Genève et en Suisse
Résultats de l'enquête 2000
- 12 Projections des ménages et besoins en logements
Résultats des projections pour le canton de Genève, de 2000 à 2025
- 13 Les Genevois et leur santé
Principaux résultats de l'enquête suisse sur la santé 1997
- 14 Les salaires dans le canton de Genève
Résultats de l'enquête sur le niveau et la structure des salaires en Suisse en 2000 (LSE)
- 15 Les salaires dans le canton de Genève
Evolution entre 1991 et 2000
- 16 Les multinationales à Genève. *Recensement fédéral des entreprises 2001*
- 17 Les mouvements pendulaires de personnes actives entre les cantons de Genève et Vaud. *Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 18 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2004 à 2030
- 19 Les ménages privés dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)

Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Publications de l'Office cantonal de la statistique

Données générales

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes. Ouvrage d'environ 470 pages; parution fin novembre.

Mémento statistique

Synthèse des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle de 20 pages, paraissant au printemps, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGe).

Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 12 pages, édité en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques genevoises disponibles mensuellement.

Ce bulletin est complété (en février, mai, août et novembre) de 4 pages de données trimestrielles.

Données statistiques

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse en priorité à des publics spécialisés.

Principaux sujets présentés annuellement :

- bilan et état de la population;
- travailleurs frontaliers;
- commerce extérieur ;
- élections et votations;
- organisations internationales;
- locaux vacants;
- logements vacants;
- transactions immobilières.
- établissements de santé non hospitaliers.

Analyses

Coup d'œil

Deux pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève, illustrée de nombreux graphiques.

Tableaux de bord

Marché du travail

Feuille mensuelle présentant les principales informations relatives à l'évolution du chômage.

Bulletin d'information trimestriel (8 pages) présentant des informations de nature structurelle sur le chômage.

Les travailleurs frontaliers à Genève

Feuille semestrielle présentant les principales informations disponibles sur les travailleurs frontaliers.

Marchés des affaires

Feuilles mensuelles ou trimestrielles présentant sous forme de graphiques et de tableaux les résultats des enquêtes conjoncturelles :

Industrie; services immobiliers; commerce de détail; hôtellerie et restauration; construction.

Masse salariale versée dans le canton de Genève

Feuille trimestrielle portant sur la masse salariale versée dans le canton de Genève. Graphiques, tableaux et commentaires.

Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle : tableaux portant sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

Indice genevois des prix de la construction

Recueil semestriel de tableaux, avec commentaires et graphiques, portant sur les résultats de l'indice.

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias 1227 Les Acacias • Case postale 1735 CH-1211 Genève 26

Tél. +41 (0)22 327 85 00 • Fax +41 (0)22 327 85 10 • statistique@etat.ge.ch • www.geneve.ch/deee • www.geneve.ch/statistique

